

Rapport 2014 de la Commission CCT Ville de Genève (Convention Collective de Travail)

Cette commission réunit tous les partenaires signataires de la Convention Collective de Travail des IPE de la Ville de Genève.

Les parties signataires sont pour rappel :

L'ACIPEG (Association des Cadres des Institutions de la Petite Enfance Genevoises)

Le SIT (Syndicat Interprofessionnel des Travailleurs et Travailleuses)

Le SSP/VPOD (Syndicat des Services Publics)

Le SDPE (Service de la Délégation à la Petite Enfance)

L'AGEDE (Association Genevoise des Educateurs/Educatrices de l'Enfance)

La FGIPE (Fédération Genevoise des Institutions de la Petite Enfance)

La Ville de Genève : La Magistrate en charge du département des affaires sociales

La commission s'est réunie déjà une fois cette année, le vendredi 30 janvier 2015. Cette réunion était fortement attendue, car elle n'avait plus eu lieu depuis novembre 2013.

Les principaux points qui ont été traités sont les suivants :

Toilettage de la CCT, qui pour rappel, a subi des modifications mais dont la trame de base n'avait jamais été retouchée depuis janvier 2007. De plus, l'OCIRT a relevé beaucoup d'erreurs de non-respect du Code des Obligations et du Code du Travail.

Les changements demandés sont sur deux plans :

– le premier concerne des erreurs, faute de frappe, changements de noms des organismes officiels, etc. Ces demandes de modifications ont été aisément acceptées par les personnes présentes.

– le second plan concerne des modifications plus importantes, qui sont toujours en étude et négociations. Ces négociations s'axent autour de la durée de la CCT, la prime assurance maladie, les salaires des personnes détentrices de CFC ASE (Assistant Socio-Educatif), les jours de formation octroyés chaque année et le statut des Aides.

Le comité de l'AGEDE a longuement discuté de ces différents points, afin de se positionner au mieux selon les statuts de l'association, ainsi qu'aux niveaux éthique, professionnel, et politique.

Ce ne sont pas des positionnements faciles à prendre, surtout au vu de la politique actuelle, et les négociations vont encore se poursuivre lors de la prochaine séance qui aura lieu au mois d'avril, juste avant l'Assemblée Générale.

Nous pourrions en dire davantage sur l'avancée des travaux au sujet des points sus mentionnés.

Julie Kössler/Vanrumbeke

27 mars 2015